

Seuls

Autor(en): **Chappuis, Hermann**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Lausanne, le 3 janvier 1891.

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, de nombreux enfants ont été comblés de cadeaux et des plus tendres marques d'attachement. D'un autre côté, d'heureux parents jouissent de la satisfaction bien douce d'avoir pu procurer à ceux qui leur sont chers ces joies de famille et de bonheur intime. Eh bien, aux uns et aux autres, nous recommandons la lecture de la délicieuse petite histoire qui va suivre, due à la plume de M. Hermann Chappuis, l'auteur de *l'Obstacle*, charmant ouvrage dont nous avons rendu compte samedi dernier. Elle leur rappellera d'une manière touchante qu'il est en ce monde de pauvres déshérités de la fortune qu'on ne doit point oublier.

Seuls.

Ils marchaient. Le plus grand traînant le plus petit sur une longue route qui semblait ne plus finir. Le soleil, dès longtemps, avait disparu de l'horizon et la nuit, une froide nuit d'automne, noircissait déjà la campagne. Ils marchaient toujours, n'ayant pas peur. Depuis des mois déjà, ils la connaissaient cette bonne nuit qui, seule, leur avait servi de couverture, alors qu'ils dormaient, fatigués et serrés l'un contre l'autre, enfouis dans un champ de blé ou cachés à la lisière d'un bois. Ces enfants savaient qu'elle ne contient ni loups-garous, ni croquemitaines, qui n'ont jamais existé, mais un grand sommeil qui tombe sur les gens et les choses et les repose. Que de fois ils s'étaient endormis, bercés par le cri-cri joyeux des grillons ou par le chant si doux des grenouilles ! Souvent aussi, les petiot, entendant les *ouou*, *ouou* des chouettes s'appelant dans les arbres, avaient eu un tantinet peur, mais ils s'y étaient habitués. Une nuit, un renard ayant glapi dans l'éloignement, ils s'étaient réveillés en sursaut et enfuis bien loin.

Les pauvres petits ! l'ainé avait les yeux et les cheveux noirs, l'autre était tout blond. Ils avaient perdu leur vieille grand-mère qui veillait sur eux, et ils se trouvaient maintenant seuls sur les chemins, buvant l'eau claire des fontaines

et secourus par les braves gens qui s'intéressaient à leurs figures éveillées. Ils allaient droit devant eux, comme le petit oiseau qui vole dans le ciel bleu, mais le petit oiseau a un nid pour dormir, les pauvres enfants n'en possédaient pas.

Ils marchaient, ce soir d'automne, bien las. Déjà Popaul disait :

— Je suis fatigué. Il faut nous arrêter.

Mais Ernest, l'ainé, ne le permettait pas :

— Non, Popaul, il fait froid. Nous trouverons bien une bonne femme qui nous laissera dormir avec sa chèvre. Nous aurons chaud alors.

Et, comme Popaul se plaignait toujours, il ajouta :

— S'il y a des cabris, nous nous amuserons bien !

— Qu'on peut les prendre dans ses bras ? demanda le tout petit.

— Oui, Popaul, on les prend dans ses bras et on s'endort avec.

Et l'enfant ne se plaignait plus, pensant à l'étable chaude où il dormirait sur un gros tas de foin, avec un cabri noir et blanc entre les bras.

Cependant la nuit était venue bien noire, et l'on ne distinguait plus les arbres qui, dans les prés, bordaient la route à gauche et à droite.

— J'ai faim, dit Popaul.

— Nous mangerons bientôt. Tiens, en attendant, cette croûte de pain.

Et Popaul se mit à grignoter.

— Les enfants riches, demanda-t-il tout-à-coup à son frère, les enfants riches, eux, n'ont jamais faim ?

— Non, répondit Ernest, parce qu'ils demandent à manger.

— Et qu'on *leurs y* donne toujours.

— Toujours !

Maintenant Popaul pensait à ce bonheur qu'il ne connaissait pas. Et son imagination lui représentait un grand buffet plein de bonnes choses auxquelles il n'avait jamais goûté, devant lequel se tenaient des enfants qui mangeaient et remplissaient leurs poches.

— On ne voit point de maison, dit Ernest. As-tu froid ? Popaul.

— Non, mais je suis bien fatigué.

Et il recommençait à pleurer. Alors Ernest reprit :

— Moi aussi, je suis bien fatigué, et puis j'ai mal au pied.

— Auquel pied que t'as mal ? fit le petiot, intéressé par cette souffrance de son frère.

— Au pied du soulier qui n'a point de bout.

— Y faut l'ôter.

— On ne voit plus les pierres, je me ferais mal.

— Une voiture ! cria Popaul.

Les deux enfants se rangèrent sur le bord de la route et un char roula très vite, avec un vacarme de ferrailles secouées.

Ils se remirent à marcher, toujours plus fatigués. Un chien, qui appartenait probablement au conducteur du char, passa bientôt rapide. Et ce bruit de pattes les effraya beaucoup.

— Tu as eu peur, Popaul ?

— Oui.

— C'est un chien. Faut pas avoir peur.

— Y veut pas mordre ?

— Non, il est gentil, Popaul. Il court après son maître. Ils ne sont pas méchants, les chiens. Ils ne mordent que les voleurs.

— Faut asseoir nous, reprit le petit.

— Bientôt.

— A présent !

— Ecoute, dit Ernest, peut-être que demain nous pourrions nous acheter du chocolat, une grande plaque, pas une des petites qui sont enveloppées dans du papier de plomb.

Et Popaul, distrait par ce bon souvenir de chocolat, continue à marcher. Hélas ! pour lui, c'est le bonheur suprême ! Les sous donnés qui permettent ce luxe sont bien rares.

Les enfants avancent toujours plus péniblement, Ernest regardant à gauche et à droite s'il n'aperçoit pas un gîte. La responsabilité de conduire son petit frère l'avait rendu plus sérieux que son âge. Tout-à-coup il cria :

— Une lumière, Popaul ! vois-tu là-bas ?

Les abandonnés marchaient maintenant très vite, un peu inquiets de la manière dont on les recevrait. Toc ! toc ! toc !

— Qui est là ? crie une voix de femme.

— Deux enfants, répond Ernest.

La porte s'ouvre.

— Pauvres petits, que faites-vous si tard sur les chemins et pourquoi n'êtes-vous pas à la maison ?

— On n'en a point !

— Et votre maman, votre papa, où sont-ils ?

— Morts !

— Les malheureux ! dit la vieille femme. Et où allez-vous comme ça ?

— Nous ne savons pas.

— Entrez, enfants. Je vais vous faire une soupe. Chers mignons ! seuls dans ce grand monde ! Et puis vous coucherez dans l'étable ; il y fait bon chaud.

— Qu'y a des cabris ? fait Popaul, qui n'a pas encore ouvert la bouche.

— Non, mon enfant. Pourquoi cette question ?

— Parce que Ernest l'avait dit.

— Eh bien, chéri, il y a deux agneaux. Tu pourras dormir avec eux sur le foin.

Et bientôt, les deux enfants, restaurés par une bonne soupe, reposaient au fond de l'étable. Ernest rêvait qu'il était un homme et gagnait de l'argent pour son petit frère ; et Popaul voyait en songe une grande plaque de chocolat qui lui pesait sur la poitrine et l'empêchait de respirer, ce qui le réveillait. Mais c'était un des agneaux qui dormait sur lui.

Hermann CHAPPUIS.

Lo greliet.

On pourro petit greliet,
Catsi dézo on coumacliet, (*)
Guegnivè cein que sè passavè
Découtè li ; et sè peinsavè :
Tot parâi, l'est rudo galé
Dè vairè traci lè z'osé,
Lè tavans, mèmo lè cancoires,
Kâ, ein préveleint, n'ont pas poaire,
Quand l'est que dussont sailli,
Dè s'allâ fère escarfailli
Dein on roussin, dézo la rua
D'on tsai dè fémé. Cllia bévua
No z'arreve onco prâo soveint
Quand bin on n'est pas novieint ;
Kâ s'on dâi sailli dè son perte,
No faut adé être ein alerte
Po ne pas sè fère eccliaffâ,
Tandi que s'on pào s'einsavâ
Ein traceint dào coté dâi niolès,
On sè va posâ su lè tiolès,
Su lè détâi de 'na mâison
Ao bin su on grand sapalon,
Et quie, on ne creint ni marmaille
Et ni lè z'erpions de n'ermaille.

Quand bin ruminavè tot cein,
N'étâi pas que sâi mauconteint
Dè son soo. Sein être einviablio,
Lâi seimbiavè portant passablio,
Et n'arâi pas volliu trukâ
Contrè lo coitron lo pe gras
Et ni pi avoué la carcasse
Dè la pe galéza lemace.

(*) Dent de Lion.

Mâ tot d'on coup, noutron greliet,

Ve passâ on bio prevolet,

Que cein lâi trobliâ la cervalla ;

Kâ quand ve 'na bête asse balla,

Na pas ein avâi dào pliési,

Fut po crévâ dè dzalozi.

« Porquière lâi su-yo pas seimbiablio ?

Se fe. Cein est-te résenablio.

Qu'on tsancro dè petit blagueu

Aussè dinsè ti lè bounheu ?

L'est bio, l'est vi, l'est prin, l'est brâvo ;

Se portant ye lâi resseimbiavô !

Na pas que ne su qu'on greliet,

On rein dào tot, on gringalet,

Pe poue què lo rebouille-bâoza !

La natoura n'est pas grachâosa

Dè m'avâi metè dein lo gros moué

Quand l'a fé l'autro tant galé.

Faut on caractéro robusto

Po cein avalâ. Est-te justo ?

Tandi que noutron petit coo

Sè lameintavè su son soo,

L'out on tredon dè ballalarmès (*)

Que cein lâi fe botsi sè larmès.

C'étâi dâi petits brelurins,

Tota 'na beinda dè vaureins,

Que recaffâvont, que ruailâvont,

Et qu'amont, avau, coraffâvont

Lo galé petit prevolet

Que n'eut ni l'esprit, ni l'acquouet

Dè lè sénâ. L'eut bio traci

Decé, delé ; tornâ, veri ;

Ziguezagâ coum'on einludzo,

Ne put esquivâ lo grabudzo,

Et l'allâ s'eimbonmâ tot net

Dein on espèce dè satsset

Attatsi âo bet de 'na pertse ;

Et quie, ma fâi, sein que la tertse,

Lo pourro petit compagnon

Trovâ la fin dè sè couson ;

Kâ clliaô petits bouébo l'eimpougnont,

Lo sè robont, lo sè trevougnot,

Et sembliont trovâ dào pliési

A lo tormeintâ sein pedi.

Volliont tsacon teni la bête,

Mâ lè z'âlès, lo coo, la tête,

Tot cein est bintout dépondu,

Et lo pourro petit lulu

Fut de 'na petite menuta

Assassinâ, tiâ pè cllia muta.

« Ah ! l'est dinsè, fe lo greliet !

L'ein coté d'étrè prevolet

Et d'étrè bio ! L'a se n'affèrè !

Et portant l'avâi tot po plièrè.

Mâ dianstre ! l'est justameint cein

Que l'a perdu et met dedein ;

Et vayo que n'est pas facile

Dè vivrè benhirâo, tranquillo,

S'on est mé què lè z'autro, mâ

Que vaut bin mi sè conteintâ

D'étrè cein qu'on est. Dè la sorte

Mein on est vu, mi on sè porte,

Et vaut mi n'étrè qu'on greliet

Què lo pe bio dâi prevolet. »

Clliaô que sont dein la politiqua,

Que gouvernont la républiqua,

(*) Sorcier.

Sont coumeint lo bio prevolet :

Ye font dzalâo bin dâi greliet ;

Et quand bin ye sont hiaut pliâci,

N'ont pardié pas ti lè pliési,

Kâ, vâidè-vo, coumeint que fassont,

Y'a dâi lulus que lè tracassont

Et que sont adé à piailli

Tant qu'à lè traitâ dè bailli,

Que l'âo faut on bon caractère

Po laissi dinsè dère et fère,

Et se sè volliont rebiffâ,

Lè z'autro l'âo criont : A bas !

Na ! po clliaô qu'amont bin l'âo z'èsès

Et que ne sont pas po lè niésès

Su lè papâi, ni autrameint,

Faut mi ne pas sailli dào reing ;

Et vaut mi ètrè, bin dâi iadzo,

Lo simplio taupî d'on veladzo

Catsi dein lè bou dào Dzorât,

Què d'étrè Conseiller d'Etat.

C.-C. D.

Les inhumations à Lausanne.

Le Conseil communal de Lausanne avait, à l'ordre du jour de sa dernière séance, une question paraissant intéresser vivement ses membres, qui s'y trouvaient beaucoup plus nombreux que d'habitude. Il s'agissait du projet de règlement sur les inhumations, présenté par la Municipalité ; et l'on pouvait constater, à l'attitude de ces messieurs, qu'ils tenaient tout particulièrement à être renseignés sur la manière dont on les conduirait au champ du repos.

Ajoutons, néanmoins, que tous bien portants, nul d'entr'eux ne paraissait avoir hâte de faire ce suprême trajet. Quand on est conseiller communal on tient à la vie, — surtout lorsqu'on appartient à la majorité.

Un premier point à décider était la gratuité des inhumations, qui n'a pas tardé à être votée. N'est-ce pas chose élémentaire qu'après avoir vécu à Lausanne, après y avoir payé les impôts et gagné d'atroces cors aux pieds sur ses pavés fatigants, la Municipalité vous rende les derniers devoirs gratuitement ?

Faut-il que les familles pauvres, au décès d'un des leurs, soient dans l'obligation de payer à la commune une note de frais toujours trop élevée pour les petites bourses ?... Faut-il, en de si tristes circonstances, les mettre dans le cas de récriminer comme ce poète, auquel les frais qui lui étaient réclamés pour l'enterrement de sa femme, avaient inspiré ce quatrain :

Les arabes ! les juifs ! ouf ! ouf ! je n'en puis [plus !...]

Ose-t-on écorcher les gens de cette sorte ! Pour enterrer ma femme exiger cent écus ! J'aimerais presque autant qu'elle ne fût pas [morte !]

Une autre question, qui fut l'objet d'un débat assez vif, était celle de savoir si l'on mènerait les morts au cimetière